

# Compte rendu financier : bilan qualitatif du projet réalisé 2017

Ces 4 fiches sont à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée<sup>14</sup>. Le compte-rendu doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel du projet a été présenté sous cette forme.

Ces fiches peuvent être adaptées par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

## **Identification:**

Nom: CENTRE SOCIAL LE LAC

Numéro SIRET: 340 774 017 000 16

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture: 2 - 206

*Intitulé de l'action : Les ados animent l'Agglo.*

## **Pourquoi cette action a été mise en place ?**

Les jeunes qui fréquentent notre structure n'ont absolument pas de sentiment d'appartenance du territoire Ardenne Métropole. Ils sont « localistes » et ne comprennent pas les enjeux des territoires. De plus ils s'identifient à un lieu et à une classe sociale.

« J'habite la ZUP, je suis donc condamné à devenir chômeur » ! « Je consomme et je ne comprends rien à l'intérêt général et au fonctionnement d'Ardenne-Métropole.

C'est pourquoi il nous est apparu comme fondamental de créer un sentiment d'appartenance du territoire Ardenne Métropole en utilisant le « faire ensemble » et en organisant des animations avec des groupes de jeunes d'Ardenne-Métropole.

## **Décrire précisément la mise en œuvre du projet :**

Des jeunes et leurs parents issus du quartier du Lac et d'Ardenne Métropole ont mis en œuvre 3 animations pendant une journée au bénéfice des familles sur la base du concept les « les ados animent leur ville ».

Le directeur du centre Le Lac a contacté plusieurs Maires de communes afin de les informer du projet expérimental. Plusieurs communes ont répondu très favorablement à notre projet. Malheureusement nous n'avons pas pu répondre à toutes les demandes en raison d'un calendrier extrêmement chargé des communes et du planning de l'accueil de jeunes du centre Le Lac. Il a défini les rôles, les tâches et les responsabilités de chacun. Il a favorisé la complémentarité des compétences et la mixité. Il a créé une dynamique d'équipe et motivé le personnel. Les trois salariés de l'accueil de jeunes ont participé à des actions de formation. Ils ont assisté à des réunions d'équipe régulières avec le directeur du centre social Le Lac, ce qui a favorisé la stabilité de l'équipe.

Les animations ont été organisées à Nouzonville, Donchery., Charleville-Mézières. Les adolescents de l'accueil de jeunes et quelques parents sous la conduite des animateurs du centre Le Lac ont animé avec succès des après-midi récréatives. Les habitants des communes ont participé aux animations suivantes :

Karting à pédale, Rosalie, trampoline, château gonflable, jeux géants, jeux de société, échasses... Chaque projet a été unique, il été le fruit du partenariat entre les mairies, les parents et les adolescents du quartier du Lac et des villages participants.

### **Moyens mis en œuvre :**

- 2 minibus
- 1 camion de 20 m3
- 3 Vitabris
- 3 trampolines pour jeunes enfants,
- 10 Rosalies,
- 15 kartings à pédales,
- Un parcours d'échasses et de VTT,
- Un parcours du Code la route,
- Des jeux de société surdimensionnés.

### ***Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?***

500 personnes à Nouzonville  
200 personnes à Donchery  
2 000 personnes à Charleville-Mézières

### ***Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre projet ?***

Charleville-Mézières 28 mars  
Donchery 21 juillet  
Nouzonville 28 juillet

### ***Les objectifs du projet ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?***

Les manifestations ont rencontré un grand succès populaire en termes de fréquentation. L'engagement des jeunes du centre Le Lac et des autres communes dans la mise en œuvre des animations permet d'affirmer que l'objectif de lutter contre le consumérisme par une démarche citoyenne a été partiellement atteint. La collaboration avec l'association ECCO de Donchery a été exemplaire dans la démarche de coopération entre les jeunes. Les adolescents ont été acteurs et valorisés par les utilisateurs qui n'ont pas manqué de leur faire de nombreux compliments. L'équipe d'animation a permis à chaque adolescent de développer « l'estime de soi ». Cette démarche a permis la construction de leur identité. Elle a été une base majeure de leur développement. L'équipe d'animation a fait un travail important autour de la violence qui, malheureusement, est très présente dans la relation entre les jeunes. L'équipe d'animation les a sensibilisés à utiliser des méthodes pacifiques pour résoudre les conflits. Elle a fait prendre conscience que la surconsommation n'était pas forcément synonyme de bien-être. Elle a mis en place de nombreuses stratégies afin qu'ils puissent cultiver leur autonomie et leur responsabilité. Elle a transmis des valeurs tout en respectant les leurs. Elle leur a permis des occasions de développer leur discernement par l'apprentissage du bien et du mal en balisant par des règles claires et précises.

**Elle a favorisé le développement d'un futur bon citoyen en assurant aux adolescents des points de repère sains dans un climat respectueux et surtout une coopération avec des jeunes issus d'autres zones géographiques et d'autres milieux sociaux.** Elle a lutté contre la pression de la performance qui est aujourd'hui monnaie courante et particulièrement dans les activités sportives.

# Compte rendu financier :

## bilan qualitatif du projet réalisé 2017 *(suite)*

### ***Avez-vous rencontré des difficultés lors du déroulement de l'action ?***

L'équipe d'animation a été quelquefois dans l'obligation de désamorcer les conflits entre les adolescents. En raison de la lourdeur de l'organisation et du succès du public, les défilés avec les Créatures Fantastiques et les personnages de Jérôme Bosch n'ont pas pu être mis en œuvre. Une dizaine de communes d'Ardenne Métropole avait été programmée, mais en raison de l'expérimentation de l'action nous n'avons pas pu tenir le calendrier. Par ailleurs L'équipe d'animation de l'Accueil de jeunes n'a pas pu rencontrer les maires afin de leur présenter le concept sous forme de film vidéo et un diaporama photo en raison du planning chargé des Élus (sauf le Maire de Nouzonville). La démarche sera de nouveau mise en œuvre en début d'année 2018.

### ***Comment les partenaires du projet se sont-ils impliqués ?***

Les collectivités se sont impliquées dans l'organisation en mettant le matériel adéquat à la disposition des équipes du centre Le Lac. Elles ont informé leurs habitants des jours et horaires de fonctionnement par leurs propres moyens de communication.

### ***Comment les usagers et plus largement les habitants se sont-ils impliqués dans le projet ?***

Il a fallu donner aux jeunes un sens aux activités proposées, établir un mode de relations entre jeunes et adultes qui a permis aux uns et aux autres de progresser, établir les bases d'un dialogue prenant en compte la sensibilité particulière des adolescents et qui n'ignore pas la contestation quasi généralisée de l'adulte par le jeune. S'il est nécessaire d'établir les bases d'un dialogue avec les jeunes, il était aussi indispensable de pratiquer de même entre adultes. Établir les bases d'un dialogue vrai avec les jeunes, cela été également de les amener à participer à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet et de susciter leur participation. La tenue de chaque stand d'activités a eu un rôle formateur. **Le projet a été une expérience où les jeunes, comme les adultes, ont été mis en situation de prendre des responsabilités, de réfléchir sur les valeurs d'intérêt général. L'équipe d'animation a favorisé l'implication des jeunes des autres communes par le dialogue et la confiance en leur confiant des responsabilités.**

Lors de réunions avant les animations, l'équipe d'animation a encouragé les parents à commenter le projet. Elle a donné des explications par rapport à d'éventuelles incompréhensions sur le fond comme sur la forme. Elle a détaillé la mise en œuvre du fonctionnement. Quelle que soit la situation, s'appuyer sur la participation des parents a participé à l'accompagnement de la fonction parentale. Cela a été aussi de valoriser la capacité parentale dans le domaine de l'éducation et de prendre en compte les différentes situations familiales (cerner les besoins, les attentes, faire émerger de nouvelles questions) et rechercher les réponses les plus adaptées possible en matière de vie quotidienne, de sécurité... Les parents n'ont pas été seulement consommateurs d'un service, ils ont épaulé les salariés dans l'installation très importante des jeux et participé aux animations. Les salariés ont encouragé les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein des actions et la concertation pour mettre en œuvre les animations.

***Quelle démarche d'évaluation a été mise en œuvre ? Quels ont été les résultats de cette évaluation ?***

L'objectif a été de dresser un état des lieux. Quelle est la situation des familles aujourd'hui ? Quelles possibilités de participation sont proposées ? Quelles avancées peut-on constater dans les expériences mises en place ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Les réponses à ces questions ont permis de prédéterminer des objectifs ou de réajuster le projet. Un bon taux de présence des parents et des enfants dans les actions. L'implication et la motivation des participants ont été effectives et ont permis le succès des actions. Des feuilles de présence ont été tenues pour les adolescents et leurs parents, mais aussi pour les participants. De nombreuses réunions ont été organisées tout au long des actions (avant, après) pour mesurer et évaluer les écarts. En raison du nombre extrêmement important des participants, l'équipe n'a pas pu mettre en œuvre les fiches de satisfaction des publics, des partenaires.

***Nombres d'actions à l'initiative des familles.***

Tout au long de la mise en œuvre des actions, les parents ont été forces de propositions pour l'amélioration du projet.

***Quelles sont les perspectives d'évolution de cette action ?***

En raison du succès de l'opération, les jeunes et les parents souhaitent renouveler les actions prioritairement en direction des communes rurales.

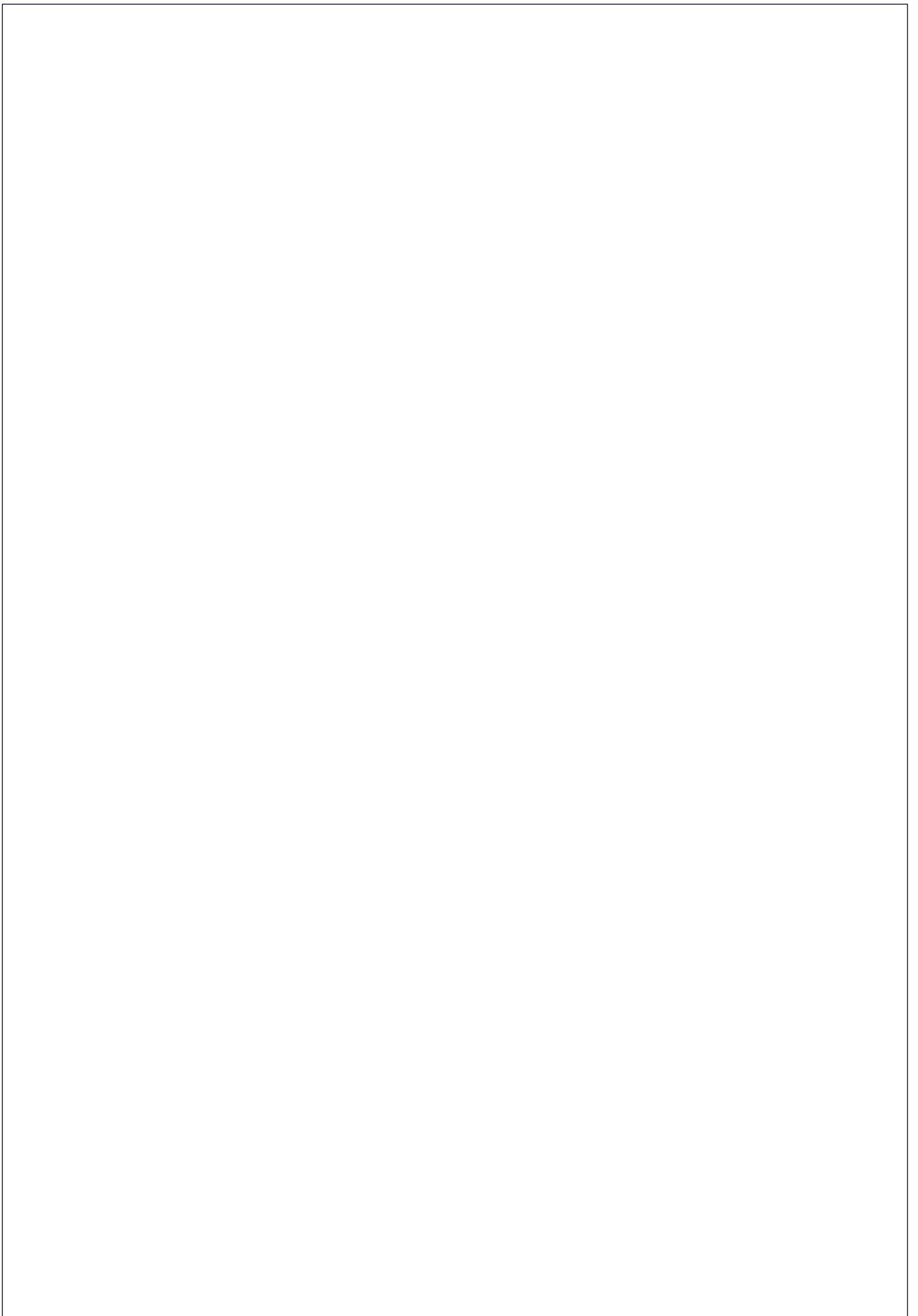
# Compte rendu financier provisoire du projet<sup>1</sup>

## LES ADOS ANIMENT L'AGGLO - Exercice 2017

CHARGES <sup>2</sup>	Prévision	Réalisati on	%	PRODUITS <sup>2</sup>	Prévision	Réalisati on	%
<b>I. Charges directes affectées au projet</b>				<b>I. Ressources directes affectées au projet</b>			
<b>60 – Achat</b>				<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>			
	<b>5 204</b>	<b>319</b>	<b>6 %</b>				
Prestations de services				<b>73 – Dotations et produits de tarification</b>			
Achats matières et fournitures	0	163		<b>74- Subventions d'exploitation (2)</b>	<b>37 307</b>	<b>17 480</b>	<b>47 %</b>
Autres : fournitures pédagogiques	5 204	156	3 %	Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))			
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>5 664</b>	<b>636</b>	<b>11 %</b>	<b>Etat Contrat de Ville</b>	<b>9 000</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>
Locations	5 664	636	11 %				
Entretien et réparation				Conseil(s) Régional(aux) :			
Assurance							
Documentation							
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>0</b>	<b>80</b>		Conseil(s) Départemental(aux) :			
Rémunérations intermédiaires et honoraires							
Publicité, publication							
Déplacements, missions	0	80		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations			
Services bancaires, autres				<b>Ardenne Métropole Contrat de Ville</b>	<b>9 000</b>	<b>7 000</b>	<b>78 %</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>470</b>	<b>174</b>	<b>37 %</b>	Ardenne Métropole Dotation Politique de la Ville	<b>0</b>	<b>9 000</b>	
Impôts et taxes sur rémunération	470	174	37 %				
Autres impôts et taxes				Organismes sociaux CAF FPT	<b>5 000</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>23 239</b>	<b>6 331</b>	<b>27 %</b>	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)			
Rémunération des personnels	20 439	5 565	27 %	L'Agence de Services de Paiement (emploi aidés)	<b>14 307</b>	<b>1 480</b>	<b>10 %</b>
Charges sociales	2 800	766	27 %	Aides privées (fondation)			
Autres charges de personnel				Autres établissements publics			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>				<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>			
				756. Cotisations			
				758. Dons manuels - Mécénat			
<b>66 - Charges financières</b>				<b>76 - Produits financiers</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>				<b>77 – Produits exceptionnels</b>			
<b>68 - Dotation aux Amortissements, provisions</b>				<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>			
				<b>79 – Transfert de charges</b>			
<b>I. Charges indirectes affectées au projet</b>				<b>I. Ressources propres affectées au projet</b>			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>	<b>6 567</b>	<b>16 602</b>	<b>253 %</b>	Ressources fixes de fonctionnement	3 837	6 662	174 %
<b>Frais financiers</b>							
<b>Autres</b>							
<b>Total des charges</b>	<b>41 144</b>	<b>24 142</b>	<b>59 %</b>	<b>Total des produits</b>	<b>41 144</b>	<b>24 142</b>	<b>59 %</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>				<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>			
Secours en nature				870 - Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				871 - Prestations en nature			
Personnel bénévole				875 - Dons en nature			
<b>TOTAL</b>	<b>41 144</b>	<b>24 142</b>	<b>59 %</b>	<b>TOTAL</b>	<b>41 144</b>	<b>24 142</b>	<b>59 %</b>

**La subvention de 16 000 € représente 66,27 % du total des produits (montant attribué/total des produits) x 100**

(1) cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.



## 6.3 Compte rendu financier du projet : données chiffrées

**Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :**

10 % des charges logistiques.

**Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel du projet et le budget final exécuté :**

Moins de financements obtenus par rapport à la demande.  
Moins de personnel et de fournitures pédagogiques sur cette action.

**Contributions volontaires<sup>1</sup> en nature affectées à la réalisation du projet subventionné :**

**Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :**

Je soussignée Joëlle BASTIEN, Présidente, représentante légale de l'association, certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 29/01/2018 à Sedan

Signature

<sup>1</sup> Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.